



# CONTRAT D'APPRENTISSAGE

## BUT GÉNIE MÉCANIQUE ET PRODUCTIQUE

2ème et 3ème années

Depuis plusieurs années, le département GMP propose aux étudiants de suivre leur formation par la voie de l'apprentissage. Le dispositif de formation prépare à un diplôme national de niveau 6 (bac+3), fondé sur une alternance entre périodes d'enseignements réalisées à l'IUT et périodes professionnelles en entreprise. L'étudiant peut faire sa 2ème et 3ème année en apprentissage ou uniquement sa 3ème année en apprentissage.

### PRÉSENTATION

La section par apprentissage du département GMP bénéficie de l'expertise du CFA-Formasup. Elle s'appuie sur des moyens pédagogiques spécifiques mis en place dans le cadre du Programme National (PN).

#### Public :

Étudiant de moins de 30 ans ayant validé les 2 semestres de 1ère année, nationalité française ou de l'un des pays de l'UE, ou titulaire d'une carte de séjour avec autorisation de travail.

#### Durée:

- 2 ans dont 40 semaines à l'IUT et 64 semaines en entreprise
- 1 an dont 18 semaines à l'IUT et 34 semaines en entreprise

### FORMATION GMP

Le titulaire du BUT GMP est capable d'occuper rapidement des postes d'encadrement intermédiaire.

#### Métiers :

Technicien supérieur bureau d'étude technique, industrialisation - travaux neufs, amélioration continue contrôle qualité, animateur d'équipe de production ou de maintenance industrielle, coordinateur d'essai R&D, chargé d'affaires...

#### Compétences :

Le BUT GMP forme des généralistes des industries mécaniques capables de s'adapter aux évolutions technologiques et **d'intervenir à toutes les étapes du cycle de fabrication du produit** : l'ingénierie mécanique en conception de produits, la mécanique, les méthodes, l'industrialisation, la qualité, les sciences des matériaux, le dimensionnement des structures.

**Code RNCP – Parcours MPI : 35 465**  
Management de Process Industriel

### LES AVANTAGES D'ACCUEILLIR UN ALTERNANT ?

Recruter un apprenti permet de :

- Dynamiser ses équipes en recrutant des jeunes rapidement opérationnels
- Transmettre ses savoir-faire
- Former des jeunes à ses métiers
- Anticiper et préparer l'avenir en transmettant et en pérennisant son expertise
- Favoriser l'insertion dans l'entreprise (prime à l'embauche d'un apprenti, exonération totale ou partielle des charges patronales et salariales ([www.alternance.emploi.gouv.fr](http://www.alternance.emploi.gouv.fr)))

#### FORMATION SCIENTIFIQUE

- Mathématiques
- Dimension des structures mécanique
- Sciences des matériaux
- Informatique

#### FORMATION TECHNOLOGIQUE

- Conception mécanique des produits
- Production
- Méthodes - Industrialisation
- Électronique, automatisme et robotique

#### FORMATION GÉNÉRALE & MANAGÉRIALE

- Expression - communication
- Langues étrangères
- Management industriel
- Qualité et maintenance

#### MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

- Évaluation par l'entreprise

#### CHEF DE DÉPARTEMENT

 **Katir ZIOUCHE**  
✉ [katir.ziouché@univ-lille.fr](mailto:katir.ziouché@univ-lille.fr)  
☎ 03.62.26.82.83

#### RESPONSABLE ALTERNANCE

 **Catherine DURIEZ**  
✉ [catherine.duriez@univ-lille.fr](mailto:catherine.duriez@univ-lille.fr)  
☎ 03.62.26.82.75

# Vous souhaitez recruter un apprenti ?



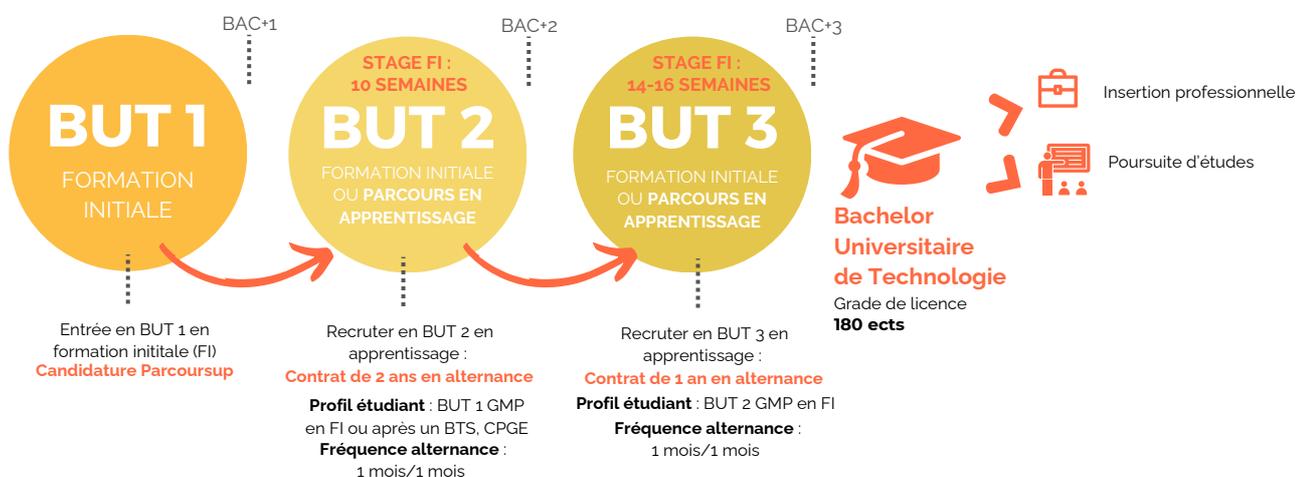
## ORGANISATION PRATIQUE

Cette formation scientifique et professionnelle est dispensée en alternance à l'IUT et en entreprise par périodes bloquées selon le calendrier défini. La formation s'articule donc en deux temps :

- A l'IUT : travaux dirigés, travaux pratiques et mises en œuvre pratiques dans des projets universitaires
- En entreprise : l'apprenti a pour objectif de réaliser une ou plusieurs missions au sein de l'entreprise. Ces missions sont encadrées par un maître d'apprentissage industriel.

L'apprenti sera évalué dans le cadre de sa formation pour le travail fourni dans l'entreprise et les rendus (mémoire, soutenance).

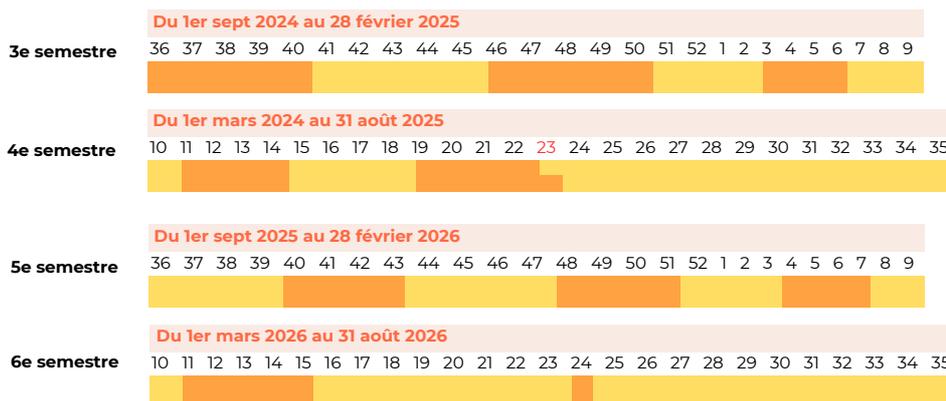
BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE OU GÉNÉRAL



## RYTHME DE L'ALTERNANCE

ALTERNANCE EN 2 ANS

Semestres 3 et 4, 5 et 6



Apprenti en formation

Apprenti en entreprise

ALTERNANCE EN 1 AN

Semestres 5 et 6

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le pôle professionnalisation et alternance peut vous aider à l'établissement du contrat.

✉ [iut-vda-apprentissage@univ-lille.fr](mailto:iut-vda-apprentissage@univ-lille.fr)

**Rémunération :** le salaire mensuel est fonction de l'âge de l'apprenti (pourcentage du SMIC minimum de rémunération légale)

**Financement de l'apprentissage :**  
o reste à charge pour l'employeur  
= votre OPCO finance la formation.

**formasup**  
HDF

Aide unique à l'embauche d'un alternant de 6000 € depuis le 01/01/2023

Année d'exécution	-18 ans	18 à 20 ans	21 ans à 25 ans	26 ans et plus
année 1	27%	43 %	53%	100%
année 2 - BUT 2	39%	51 %	61%	100%
année 3 - BUT 3	55%	67 %	78%	100%

**Simulateur de calcul d'aide :** <https://www.alternance.emploi.gouv.fr/simulateur-employeur/etape-1>